

Liste de contrôle 3

Description d'une proposition de projet d'énergie éolienne

VERIFICATION DE LA NECESSITE ET DE LA FAISABILITE DE LA PROPOSITION DE PROJET

- Justification de la nécessité du projet d'énergie éolienne proposé ;
- conformité avec les cadres juridiques existants et/ou avec d'autres politiques et stratégies locales, nationales, régionales ou internationales relatives aux énergies renouvelables et à l'énergie éolienne ;
- justification du choix du site pour le projet d'énergie éolienne proposé ;
- données anémométriques et efficacité énergétique de l'infrastructure éolienne proposée ;
- études précisant le potentiel réel du site pour l'exploitation de l'énergie éolienne.

DESCRIPTION DE LA PROPOSITION DE PROJET D'ÉNERGIE ÉOLIENNE

- Informations techniques concernant le projet d'énergie éolienne proposé :
 - dessins et rapports techniques du projet d'énergie éolienne proposé :
 - capacité énergétique installée proposée,
 - typologie et disposition des éoliennes,
 - nombre d'éoliennes
 - matériel utilisé,
 - installations auxiliaires,
 - infrastructures d'accès,
 - réseau énergétique et infrastructures de distribution ;
 - caractéristiques techniques des éoliennes proposées :
 - dessins : plan, élévation et section,
 - visualisations à partir de perspectives pertinentes,
 - disposition du mât,
 - couleur (importante non seulement pour l'impact visuel éventuel, mais également pour la perception possible par les animaux),
 - hauteur de l'éolienne avec et sans le rotor,
 - diamètre et profondeur des fondations,
 - diamètre du rotor,
 - matériau des éoliennes,
 - superficie du terrain à défricher,
 - durée de vie prévue,
 - puissance électrique ;
 - informations techniques sur le rotor, les pales et le système de freinage ;
 - aperçu des plans et systèmes de sécurité en place (lumières, mesures de stabilisation, systèmes de protection contre la glace) ;
 - description du cycle de vie proposé :
 - durée de vie proposée du projet d'énergie éolienne,
 - si disponible, *analyse du cycle de vie*,
 - description de la phase de construction, par exemple :
 - émissions de CO₂,
 - informations sur les plans d'infrastructure,
 - ressources énergétiques et hydriques nécessaires,
 - quantification des déchets produits et des eaux usées,
 - informations concernant les chantiers et la logistique,
 - description de la phase d'exploitation, par exemple :
 - bruit,

- vibrations,
- rayonnements non ionisants,
- élimination des déchets,
- lumières et signaux visuels de sécurité,
- plan de maintenance,
- plan de gestion des risques,
- prévisions en matière de circulation automobile,
- aperçu des options de fin de vie prévues :
 - en cas de repowering : scénarios de repowering possibles (en tenant compte du fait que des avancées technologiques pourraient modifier ces scénarios),
 - en cas de mise hors service : aperçu des modèles pour un scénario de mise hors service durable, démantèlement des infrastructures d'énergie éolienne et plan de requalification ;
- informations géographiques (y compris les coordonnées SIG) de l'emplacement de toutes les composantes des infrastructures des projets d'énergie éolienne :
 - éoliennes,
 - voies d'accès,
 - postes électriques,
 - transformateurs,
 - lignes de réseau électrique,
 - chantiers de construction,
 - zone d'influence du projet, par exemple, à cause de l'effet stroboscopique ;
- plan de coûts avec une estimation détaillée des coûts ;
- mesures d'amélioration de l'environnement ;
- études de visibilité et modélisation visuelle à partir de différents points de vue sélectionnés, de jour comme de nuit.

ALTERNATIVES ENVISAGÉES

- présentation de toutes les alternatives proposées :
 - autre emplacement,
 - autre type d'éoliennes, autre disposition,
 - option « pas de projet » ;
- évaluation de l'alternative proposée et comparaison avec les autres alternatives envisagées ; explication et justification de l'alternative privilégiée.